

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE CAPITAINE LUC-FORTIN**

**Ordre du jour
RÉUNION DU 26 mai 2026**

Ordre du jour de la séance du conseil d'établissement de l'école Capitaine Luc-Fortin du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 26 mai 2026 à 18 h 30** à l'édifice Henryville.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Madame Emmanuelle Duchesne -présidente
Madame Vanessa Boudriau – enseignante
Madame Josiane Falcon – enseignante
Madame Sara Ducas – parent
Madame Dominique Hudon - parent
Madame Catherine Gérin – directrice de l'école
Monsieur Maxime Roussel – parent
Madame Isabelle Venditti – personnel de soutien
Madame Marie-Pier Pelletier – technicienne au service de garde

ÉTAIENT ABSENTS: Madame Agathe Roy – enseignante
Monsieur Éric Simard – enseignant
Madame Fauve D'Amour - parent

1. Ouverture de la séance

1.1. Vérification du quorum;

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée à 18h45.

Madame Catherine Gérin souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Il est proposé par Isabelle Venditti et Josiane Falcon d'adopter l'ordre du jour tel que modifié et adopté à l'unanimité.

Résolution 2026-05-26-CÉ-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 mars 2026

Il est proposé par Mme Josiane Falcon et appuyé par Mme Sara Ducas d'adopter le procès-verbal du 24 mars 2026.

Résolution 2026-05-26-CÉ-02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Questions du public

Aucun parent présent.

5. Points de la présidente

Aucun point de la présidente.

6. Points de la direction / informations

6.1. Formation des membres du conseil d'établissement;

Les membres confirment avoir pris connaissance des informations présentées dans le cadre de la formation des membres.

6.2. Suivi de la campagne de financement de la vente des beignes dans les deux édifices;

Un retour sur les profits a été effectué. Le moment des activités de financement devra être reconsidéré.

6.3. Suivi sondage PEVR 2026;

Le questionnaire a été administré en classe à l'ensemble des élèves concernés ce qui permet d'assurer un comparatif valable avec les années antérieures. Cette modalité favorise également une meilleure participation et une plus grande représentativité des indicateurs. Les résultats sont élevés : les élèves expriment se sentir écoutés, ce qui permet de brosser un portrait positif de la clientèle. Le bien-être du personnel est également jugé positif, notamment en ce qui concerne les risques psychosociaux.

6.4. Frais de dîneurs année 2026-2027

Augmentation des coûts prévue pour l'an prochain. Demande de suivi des comptes impayés par la présidente. Possibilité de recours à la Fondation Christian Vachon et à d'autres organismes. La mesure d'aide alimentaire a été utilisée uniquement pour les repas des élèves cette année.

7. Points de la direction / approbations

7.1. Planification annuelle des compétences personnelles et sociales;

La présentation est reportée au prochain conseil d'établissement.

7.2. Règles et mesures de sécurité pour l'année 2026-2027;

Les règles et mesures de sécurité sont reconduites avec certains ajustements apportés afin d'assurer un meilleur arrimage. Des informations relatives au programme Hors-Piste ont été ajoutées.

Il est proposé d'approuver de reconduire les règles et mesures de sécurité telles que présentées. La proposition est faite par Mme Josiane Falcon et appuyée par Mme Isabelle Venditti.

Résolution 2026-05-26-CÉ-03

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.3. Frais chargés aux parents et listes scolaires;

Les documents sont présentés. Une demande d'uniformisation du format du cahier d'arts (9 x 12) est formulée. Le coût de l'agenda 211 sera ajusté à 7,50 \$ et le total sera revalidé.

Il est proposé d'adopter les frais chargés aux parents et les listes scolaires, avec les ajustements mentionnés.

Proposition de Mme Marie-Pier Pelletier, appuyée par Mme Dominique Hudon.

Résolution 2026-05-26-CÉ-04

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4. Remboursement de dépenses à partir du fonds à destination spéciale / suivi activités financées par l'OPP;

Une discussion a lieu quant aux activités financées par l'OPP en lien avec les pertes de profits estimées des campagnes de financement de cette année. Une réflexion est amorcée quant aux types d'activités financées à même les profits de l'OPP pour l'an prochain.

Il est également décidé de demander une contribution de 15 \$ aux parents pour la sortie de fin d'année dans les deux édifices.

Concernant les jeux gonflables, l'activité est prévue de 7 h 50 à 15 h. L'alimentation électrique devra être planifiée. Un plan B est envisagé, soit le retrait d'une location de jeu au besoin.

Il est proposé d'adopter la proposition du montant chargé pour la sortie de fin d'année.

Proposition de Mme Sarah Ducas, appuyée par Mme Josiane Duval.

Résolution 2026-05-26-CÉ-05

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5. Approbation pour la sortie au théâtre de 2026-2027

La sortie au théâtre est prévue pour les élèves des deux édifices.

Il est proposé d'approuver la sortie au théâtre pour l'année scolaire 2026-2027.

Proposition de Mme Dominique Hudon, appuyée par Mme Isabelle Venditti.

Résolution 2026-05-26-CÉ-06

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. Points de la technicienne en service de garde

8.1. Règles de régie interne du service de garde (modification de l'horaire pour récupérer les enfants);

Une modification de l'heure de départ est apportée, qui sera désormais fixée à 15 h 20, afin de s'arrimer à l'horaire 2026-2027.

Un ajout est également prévu concernant les situations de violence, pouvant entraîner une expulsion du service de garde.

Il est proposé d'adopter les modifications aux règles de régie interne du service de garde telles que présentées.

Proposition de Mme Isabelle Venditti, appuyée par M. Maxime Roussel.

Résolution 2026-05-26-CÉ-07

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Points des organismes de participation de parents;

Aucun point.

10. Varia

11. Correspondance et rapport du comité de parent

Une campagne sur la civilité est en préparation; du matériel de promotion est à venir,

visant l'ensemble de la communauté, incluant les élèves et les parents.
Le plan d'engagement vers la réussite a également été abordé.

12. Levée de l'assemblée

Mme Emmanuelle Duchesne propose que la séance soit levée à 19h35.

[Résolution 2026-05-26-CÉ-08](#)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente du CÉ

Secrétaire